

# LE P'TIT JOURNAL DE PLASSAC

## DANS CE NUMÉRO :

Le mot du Maire. Etat civil. Important !	2
Infos du conseil municipal.	3
La parentalité en question. La collecte des bouchons.	6
La collecte des textiles. La recyclerie Emmaüs. Le compostage.	7
Les aînés ruraux. Le comité des fêtes. Le programme des manifestations.	8

## Horaires de la Mairie

**Mardi, Jeudi, Vendredi :**

9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

**Mercredi :** 9h00 à 12h00

**Samedi :** 8h00 à 12h00

Permanence du Maire :

**Mardi, Jeudi, Samedi :**

8h00 à 9h00 et sur rendez-vous.



### Mairie de PLASSAC

2, place Saint Laurent  
17240 PLASSAC

Tél. / Fax : 05.46.49.84.32.

E-mail : [plassacmairie17@orange.fr](mailto:plassacmairie17@orange.fr)

Site : [plassac17.fr](http://plassac17.fr)

Pour les nouveaux habitants, il est conseillé de se faire connaître à la Mairie pour recevoir des informations personnalisées tel que le recensement des enfants de 16 ans, la carte gratuite pour l'accès des enfants aux Antilles de Jonzac.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique. Pensez à l'environnement.

## Mot du Maire

Chers Plassacaises et Plassacais

L'année 2012 se termine avec un bilan satisfaisant pour le conseil municipal : des travaux d'investissements à l'école avec la construction d'une casquette solaire ainsi que l'isolation face nord (travaux programmés pour février 2013), un programme voirie qui a permis d'améliorer les routes aux villages de Fombelle, la Verrerie et Chez Dusserit. Ainsi qu'un programme d'amélioration des logements communaux. Egalement tel que prévu au budget, l'achat d'ordinateurs pour l'école et de divers matériels pour nos agents communaux et notamment une rototrancheuse.



Néanmoins nous avons été et continuerons d'être rigoureux sur nos dépenses malgré la bonne santé de nos finances, l'État se désengageant de plus en plus sur les collectivités, il nous faut sans cesse, nous adapter à ces nouvelles mesures.

Je terminerai ce mot du Maire en remerciant toutes les personnes qui m'entourent au quotidien, les élus pour leur confiance, les associations, les commerçants pour leur dynamisme et le personnel communal.

A toutes et à tous, je vous adresse mes vœux les plus sincères.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2013



**Etat civil** FAURE Clovis né le 11 octobre 2012

SIROUET Mauricette décédée le 6 août 2012

BOYER Charles décédé le 13 novembre 2012

PETIT Pierre décédé le 26 novembre 2012

THOMAS Dominique décédé le 5 janvier 2013

BOUYER Anny décédée le 10 janvier 2013

**Important !**



**A partir du 4 février 2013  
Les ordures ménagères  
seront ramassées  
le jeudi matin  
au lieu du lundi**



## Infos du conseil municipal



### **CONTRAT AIDE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame BRIAND Pascale a remplacé Madame LANG Dominique depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Un contrat de 8 mois pour 22 heures a été signé.

La demande de reconduction du contrat de Madame BARRY Nadia est acceptée par pôle emploi pour une période de huit mois à compter du 30 octobre 2012.

### **PRET SALLE DES FETES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de prêt émanant de l'association Espace GV afin de donner des cours de Zumba tous les jeudis soir de 20h30 à 21h30. Le conseil donne son accord et autorise Monsieur le Maire à passer un contrat.

### **PRESENTATION ET SECURISATION TABERNACLE**

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre du 10 avril 2012 de la direction régionale des affaires culturelles, conservation régionale des

Ce courrier propose une opération de présentation et sécurisation du tabernacle XVIII<sup>e</sup> siècle de l'église Saint Laurent de Plassac, sur le budget 2012 du ministère de la culture et de la communication.

Cette opération est évaluée à 1 820 euros H.T. (2 176,72 euros TTC) pour laquelle l'Etat apporterait une subvention de 35 %, soit 637 euros.

Après délibération, le conseil municipal approuve le programme de travaux ainsi que le calendrier prévisionnel des travaux prévu en 2013 pour une durée de 1 mois.



### **CONTRAT DE LIVRAISON DE REPAS – CANTINE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire a reçu Monsieur CATALA, nouveau responsable de la cuisine de St Antoine pour une proposition de prix. La société Avenance prépare les repas dans la cuisine centrale de Gémozac depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide le renouvellement du contrat avec la Société Avenance, donne son accord au prix proposé soit : 2,74 € TTC par repas livré du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 août 2013.

Le conseil autorise Mr le Maire à signer la convention annuelle de livraison des repas.

### **FORMATION DU PERSONNEL**

Comme prévu lors de la signature des contrats uniques d'insertion, Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'inscription de Madame THOMAS Josiane et Madame BRIAND Pascale à une formation «Méthode HACCP» à la Maison Familiale Rurale de Chevanceaux.

Cette formation de 3 jours s'élève à la somme de 210 € par personne soit un montant total de 420 € plus les frais de repas à 5 €.

### **RESTAURANT SCOLAIRE**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les problèmes de discipline rencontrés au restaurant scolaire depuis le début de l'année. Il propose d'instaurer un barème à point afin d'encadrer l'utilisation de ce service. Ceci à la demande des personnels de la cantine.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le barème à points proposé, identique à celui pratiqué à St Genis, et charge Monsieur le Maire de faire procéder à son application. Un exemplaire sera remis à chaque parent individuellement pour signature.



### **AUX PORTES DE PLASSAC**

Changement de propriétaire au garage de motoculture en ce début d'année 2013.

En effet, la SARL MJ Mécanique loisirs située 116 avenue de Bordeaux, a ouvert ses portes le 8 janvier 2013.

Vous pouvez y faire réparer ou acheter du matériel de parcs et jardins, cycles et motocycles.

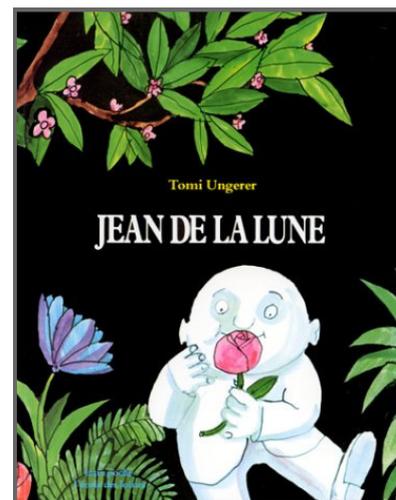
### **FETE CANTONALE**

L'équipe de Plassac ayant remporté le challenge 2012 de la fête cantonale, l'organisation pour cette année est confiée à Plassac, déjà deux réunions de préparation ont eu lieu. Le comité des fêtes et les associations travaillent pour réussir cet évènement. Toutes les personnes volontaires et intéressées pour participer à ce moment important pour la commune peuvent dès à présent se faire connaître auprès de la mairie. Elles sont les bienvenues. **La prochaine réunion de préparation sera le jeudi 7 mars 2013 à 20H30 à la salle de la mairie.**

## CINEMA ECOLE

Monsieur le Maire rappelle que la commune finance chaque année une sortie cinéma à la salle Jeanne d'Arc de St Genis de Saintonge aux élèves de l'école primaire communale. Le jeudi 13 décembre, ils sont allés voir « Jean de la Lune »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de financer les places de cinéma pour un montant de 4€ par enfant par le paiement de la facture émanant de la société ARTEC, précise que cette dépense sera imputée au budget communal 2012.



## ECOLE

Monsieur Arnaud SAHUC a fait don à l'école de distributeurs d'essuie-mains papier pour les toilettes de l'école.



Dans le cadre du projet d'école sur l'écriture et le dessin autour du portrait par tous les enfants du RPI, l'auteur/illustrateur Luc TURLAN est venu à l'école le 3 décembre afin de présenter son métier. Il a réalisé de nombreux dessins, appris aux enfants des techniques de travail. Ce fut une rencontre très agréable et amusante.

## Grande randonnée nocturne

Le 6 octobre 2012 a eu lieu la 6ème grande randonnée nocturne du RPI Saint Genis/Plassac.

Cette marche a été une vraie réussite, malgré la pluie qui s'est inscrite à la dernière minute. Les bilans moral et financier sont très positifs.

Merci à tous ceux qui ont aidé à préparer, tous ceux qui ont participé et un merci spécial à Monsieur THOMAZEAU pour le sanglier grillé, qui a été très apprécié.



Rendez-vous l'année prochaine pour la 7<sup>ème</sup> édition.

## La parentalité en question

Dans le cadre du Projet Educatif Local du canton de Saint Genis de Saintonge, un groupe de professionnels et de bénévoles se réunit depuis début 2011 pour réfléchir à des actions de soutien à la fonction parentale.

Un questionnaire a été adressé aux parents des élèves de toutes les écoles du canton ainsi que du collège de St Genis et la synthèse des résultats a été présentée en juin dernier.

La nécessité de mieux connaître ce qui existe sur le canton et notamment l'ensemble des activités proposées aux parents et aux enfants a donné l'idée aux parents d'organiser un forum des associations dès septembre 2013.

Chaque association sera invitée à participer à cet événement dont la date est déjà fixée au samedi 7 septembre 2013 à Saint Genis de Saintonge.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Claire PETIT, coordinatrice du Projet Educatif Local au 06.72.01.49.89.

## La collecte des bouchons

### Objectif

L'association des *Bouchons d'Amour* à l'initiative de l'humoriste Jean-Marie Bigard a pour vocation de collecter les bouchons en plastique pour ensuite permettre d'acquérir du matériel pour les personnes handicapées afin d'améliorer leur cadre de vie.



### Comment Participer ?

Il vous suffit de garder vos bouchons puis de les déposer à l'Office de Tourisme de St Genis de Saintonge\*

#### Collecte des bouchons alimentaires :

- Eau, lait, soda, huile, vinaigre, vin, compote, crème fraîche,...

#### Collecte des bouchons ménagers :

- Liquide vaisselle, produit d'entretien, lessive, assouplissant, aérosol,...

#### Collecte des bouchons cosmétiques :

- Déodorant, laque, parfum, dentifrice, shampoing,...

#### Collecte des bouchons divers :

- Œufs Kinder ...

#### Collecte des couvercles en plastique :

- Chocolat et café en poudre, moutarde ...



*Les bouchons ne doivent pas contenir de Fer, de Carton et de Papier.*

## La collecte des textiles

Depuis avril 2011, la collecte des textiles a permis de valoriser près de 400 tonnes de vêtements, linge de maison, tissu d'ameublement, maroquinerie, chaussures et petits jouets.

Tous ces tissus sont pour la plupart réutilisés. Sinon, ils sont recyclés en chiffon d'essuyage ou isolant phonique. Au final, seul 10% sont des déchets qui ne pourront pas être valorisés. Nous vous rappelons que vous pouvez aussi déposer vos vêtements dans nos associations locales.

20 nouvelles bornes à textiles vont être mises en place. Au total nous aurons 59 bornes sur le territoire.



## La recyclerie Emmaüs

Une recyclerie Emmaüs est ouverte sur la déchèterie de Guitinières depuis juillet 2011. Vous pouvez y apporter tous vos biens en bon état dont vous ne vous servez plus. Ceux-ci seront revendus dans les magasins d'Emmaüs Saintes.

Depuis son ouverture, plus de 30 tonnes de biens d'équipement ont été valorisées au lieu d'être jetées dans la benne de tout venant. La recyclerie est ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

Liste des familles d'objets que vous pouvez déposer à la recyclerie :

Bains-Sanitaires, bibelots, vaisselles, livres, jouets, loisirs, mobilier d'intérieur et de jardin, luminaires, matériel informatique, outillages, équipements électriques et électroniques.

## Le compostage

Aujourd'hui, 25,5% des foyers de Haute-Saintonge participent au compostage domestique.

Des composteurs sont toujours à votre disposition en mairie ou à la Communauté de Communes.

Si vous êtes déjà équipés, vous pouvez également parrainer un proche, des cadeaux vous attendent.



Pour tout renseignement complémentaire sur l'ensemble de ces informations :

[www.haute-saintonge.net](http://www.haute-saintonge.net)

N° vert 0 800 801 157

[ordures-menageres@haute-saintonge.net](mailto:ordures-menageres@haute-saintonge.net)

## Les aînés ruraux

C'est le dimanche 16 décembre que le Club des Aînés a fêté Noël, en réunissant ses adhérents autour d'un succulent repas, joyeux, animé de chansons et de scénettes qui ont agrémenté l'après midi.



Vendredi 21 décembre, jour du rassemblement mensuel, après avoir joué à la belote, rami, Scrabble et autres, ce sont le Père et la Mère Noël qui ont servi le goûter.

Prochain rendez-vous, pour le théâtre patoisant des «Durathieurs», le samedi 19 janvier en soirée, et dimanche 20 janvier après midi.

Pour information, les séances de gymnastique regroupent 15 personnes tous les mardis matin de 9 h à 10 h.

## Le comité des fêtes

Le Salon des Vins et de la Gastronomie a eu lieu les 8 et 9 décembre derniers. L'inauguration a eu lieu en présence de Jean-Charles LANGLAIS, maire de Plassac, Dominique BUSSEureau, président du Conseil Général, Claude BELOT, président de la CDCHS, Jacky QUESSON, Conseiller Général, ainsi qu'avec notre nouveau Sous-Préfet, Jean-Philippe AURIGNAC. Ce salon a permis de faire découvrir ou redécouvrir pour les nombreux visiteurs, les producteurs de diverses régions, comme les vins de Corbières, d'Alsace, de Chinon, de Saumur, de St Estèphe, de Pomerol, etc.. et depuis 2 ans maintenant les pineau et cognac du Château de Plassac. Sans oublier les chocolats, miel, huîtres et fromages de Rocamadour, et pains de Plassac.

Jean-Philippe AURIGNAC, a évoqué Henri IV, qui disait «bonne cuisine et bon vin... c'est le paradis sur terre !».

Le paradis était donc dans la salle des fêtes ce week-end là !!!



## Le programme des manifestations

19 et 20 janvier 2013 : Théâtre patoisant.

31 mars 2013 : Moto Cross.

2 juin 2013 : Fête cantonale (terrain de Moto Cross)

